© Drogues Info Service - 29 juillet 2025

Vos questions / nos réponses

Mon mari fume du cannabis aidez moi svp...

Par Profil supprimé Postée le 05/01/2012 21:31

> mon mari fume du cannabis depuis l'âge de 14 ans, il a aujourd'hui 31 ans, il fume environ 7 à 10 joint de cannabis par jour et cela tous les jours,nous avons une petite fille de 2 mois.
> J'aimerai vraiment qu'il arrête mais c'est sans espoir il ne veut rien entendre ,son comportement est exécrable ,surtout le matin avant qu'il fume,le moindre truc va le mettre dans un état second et tout se retourne contre moi.
> Il va se coucher a des heures pas possible et se lève à 12h ....
> Il est tout le temps angoissé dés que quelque chose ne vas pas c'est à cause de moi et nous nous disputons du coup sans arrêt....Bref cela deviens invivable il n'admet pas que cela influe sur son caractère moi j'en suis persuadé!!!
> quels sont les risques si il continue et quel sont les degats à votre avis déjà installé?
> QUE DOIS JE FAIRE? AIDEZ MOI SVP

Mise en ligne le 06/01/2012

Bonjour,

Nous comprenons votre lassitude face à la dépendance de votre mari et ce qu’elle semble induire dans son comportement et sa présence dans votre foyer.

Les risques d'une consommation régulière de cannabis sont, outre l'effet néfaste sur le système respiratoire, une désociabilisation (repli sur soi, angoisses, difficulté à s'adapter à son environnement et certaines contraintes...). Il y a effectivement des chances que sa difficulté à s'adapter à un certain rythme de vie et ses humeurs désagréables soient liées à sa consommation de cannabis. Mais son attitude pourrait aussi s'expliquer par d'autres facteurs: difficulté psychologique, environnement...

Si votre mari refuse d’admettre que sa consommation pose problème et qu’il faudrait qu’il l'arrête ou la réduise , vous pourrez difficilement le convaincre. Vous pouvez en revanche trouver un soutien pour pouvoir parler de la manière dont vous vivez cette dépendance dans votre relation. En effet, certains centres de soins en addictologie accueillent les personnes proches d’une personne dépendante et proposent une écoute, un soutien et éventuellement des conseils. Une équipe pluridisciplinaire (médecin, psychologue et travailleur social...) y propose des consultations anonymes et gratuites.

Si un jour votre mari souhaite entreprendre des démarche de soin, une aide lui sera aussi proposée.

Des adresses de tels centres sont à votre disposition dans la rubrique « s’orienter » de notre site.

Cordialement